



A 1 heure de Lausanne, 2 heures de Lyon et 3 heures de Paris par le TGV, la Communauté de Communes du Grand Pontarlier, regroupant 10 communes dont la Ville de Pontarlier, bénéficie à la fois d'un cadre de vie agréable dans le département le plus vert de France et d'un grand dynamisme économique, rythmant la vie de ses 27 500 habitants.

Le CCAS de Pontarlier
Recrute
2 Accompagnants sociaux
pour la Veille Mobile (Maraude) (f/h)
CDD de 5 mois
Cadre d'Emplois de catégorie C

Placé sous l'autorité du référent de la veille mobile du CCAS de Pontarlier et de la Coordinatrice du Pôle Action Sociale, vous êtes chargé(e) d'assurer la veille mobile.

Missions :

- Assurer une veille mobile (maraude) en allant à la rencontre des personnes les plus désocialisées, sans domicile fixe, en situation d'isolement dans leur logement... ;
- Accompagner la personne dans le traitement de certaines tâches administratives ;
- Mettre en relation les personnes en difficulté avec les partenaires pouvant répondre à leurs besoins (Accueil de jour, Accueil de nuit, 115, tissu associatif) ;
- Organiser et rendre compte de son intervention en lien avec les besoins repérés par l'équipe sociale.

Compétences requises :

- Capacité à évaluer une situation ;
- Préserver la dignité et l'intégrité de la personne ;
- Formuler une proposition technique d'intervention adaptée ;
- Capacité à rendre compte de son intervention et proposer des perspectives évolutions ;
- Avoir des qualités relationnelles, le sens de l'écoute et du dialogue et s'adapter à différents type de publics ;
- Savoir travailler en équipe.

Horaires (à titre indicatif) :

Du Lundi au Vendredi de 16h30 à 21h00 à compter du 1^{er} novembre 2022 jusqu'au 31 mars 2023.

Conditions :

- Etre titulaire du permis B ;
- Contrat à durée déterminée du 1^{er} novembre 2022 au 31 mars 2023 inclus
- Poste à temps non-complet (du lundi au vendredi de 16h30 à 21h = 22,5/35ème)
- Recrutement et rémunération sous conditions statutaires (contractuels) - 1^{er} échelon du grade d'Agent social (salaire : SMIC horaire) ;
- Jury d'entretien : semaine 42
- Lieu d'exercice des fonctions : Pontarlier.

Adresser une lettre de motivation avec CV avant le 9 octobre 2022 à :
Monsieur le Président du CCAS- Direction des Ressources Humaines
CCAS de Pontarlier
56 rue de la République – BP 259 – 25304 PONTARLIER cedex
Courriel : rhccas@ville-pontarlier.com